

Comme chaque année, le rapport de la Cour des comptes épingle une série de dysfonctionnements.



FUSION ENTRE VEOLIA TRANSPORT ET TRANSDEV : UN FIASCO À 500 MILLIONS POUR LA CDC

« Une décision précipitée, un projet mal préparé et mal conduit » : la Cour éreinte la fusion entre égaux, effective en mars 2011, entre la filiale dédiée au transport de voyageurs du groupe Veolia et la société Transdev, dont la Caisse des Dépôts était l'actionnaire majoritaire. Alors qu'un autre partenaire, Keolis, était sur les rangs, l'examen comparatif des deux offres a été expédié en six jours. Par ailleurs, les ambitions annoncées étaient basées sur des hypothèses « volontaristes », pour ne pas dire irréalistes. Et le revirement stratégique de Veolia, qui a annoncé huit mois après la fusion vouloir se désengager de cette activité, n'a rien arrangé. La Caisse a dû annoncer son intention de devenir majoritaire, et nommer un nouveau PDG fin 2012, pour permettre au groupe de se redresser. A court terme, l'opération « s'est traduite par un recul de l'activité et des pertes de l'ordre de 1 milliard d'euros. Le coût financier pour la CDC est élevé, de l'ordre d'un demi-milliard d'euros », conclut le rapport, pour qui l'affaire « a révélé une faiblesse importante dans la gouvernance de la CDC ». — L. S.